



ENVIRONNEMENT : **Le plan climat en actions !**

p. 11 et 12

Le développement durable est une nécessité. Engagée dans cette voie, la CCVSC est en passe de valider un plan d'actions cohérent et ambitieux sur la période 2021 - 2026...



De nouveaux horizons pour le pôle TOURISME

p. 9 et 10

Véloroute sur le chemin de halage, nouvel office à Guéreins... De belles perspectives d'évolution !



Une année sur fonds de crise sanitaire p. 6

Budgets impactés, réorganisation des services publics... Une année 2020 marquée par la Covid 19

- P.3 - Édito du Président
- P.4 - Budget
- P.7 - Économie
- P.9 - Tourisme
- P.11 - Environnement
- P.13 - Cadre de Vie
- P.15 - Assainissement
- P.16 - Un nouveau conseil



Une nouvelle présentation pour le bulletin !

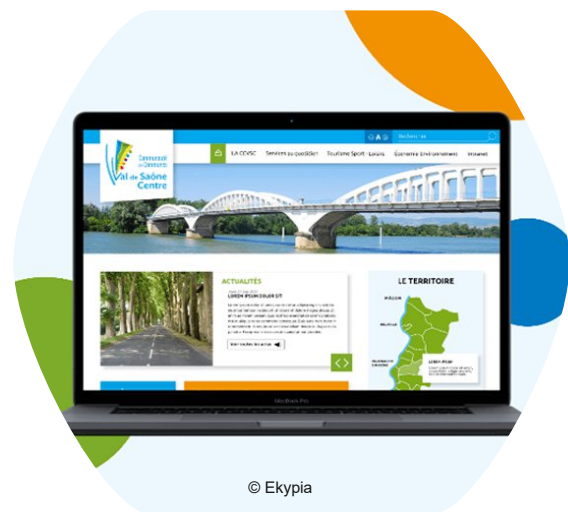
La conception et la mise en forme de ce bulletin ont été prises en charge intégralement par les services communautaires, en collaboration avec les nouveaux élus du groupe de travail Communication. Empêchée par la nécessaire réorganisation des services liée au contexte sanitaire, la communauté de communes a fait le choix de reporter la parution de ce numéro à la fin de cette année 2020 très particulière, afin d'en retracer les principaux événements.

Les articles de ce bulletin ont été rédigés fin octobre, avant le second confinement lié à la crise sanitaire COVID 19

Le saviez-vous ?

Compte tenu de la crise sanitaire et de l'état d'urgence, les mandats de conseillers municipaux et communautaires 2014/2020 ont été prorogés jusqu'à la date d'installation des nouveaux conseillers dont l'élection a été acquise le 15 mars 2020. Une ordonnance a confié au Président toutes les attributions du conseil par délégation pour lui permettre d'assurer la continuité des activités courantes et de prendre toutes les mesures nécessaires pendant la crise.

Retrouvez la composition du nouveau conseil communautaire en dernière page de ce bulletin !



© Ekypia

Retrouvez plus d'informations sur les thèmes abordés dans ce bulletin sur le site internet :

www.ccvsc01.org



Pour retrouver toute **l'actualité** de la CCVSC sur votre smartphone, c'est par **ici !**

Pour consulter les **offres d'emploi** de la CCVSC, c'est par **là !**



Rédaction : Communauté de Communes Val de Saône Centre

Directeur de la publication : Jean-Claude DESCHIZEAUX

Edité en décembre 2020 – Tirage : 9700 exemplaires

Impression : DG PROMO 69220 Belleville-en-Beaujolais 

Crédit photos : CCVSC (sauf mention contraire)

Comment nous contacter ?

Parc Visiosport

Le Grand Rivolet - 166 Route de Francheleins

01090 Montceaux

Téléphone : 04 74 06 46 26

Mail: accueil@ccvsc01.org

ou via le formulaire de contact du site internet

Accueil du public
du lundi au vendredi de 9h à 12h

Nouveaux horaires
au 1er janvier 2021

L'année 2020 se termine, elle marquera l'histoire de notre pays en raison de la présence du Coronavirus. Le gouvernement a dû prendre des mesures exceptionnelles plaçant la nation entière dans une situation inédite, éprouvante pour chacun d'entre nous.



“ Malgré le soutien de l'Etat et de l'ensemble des collectivités, la situation économique de la France s'en trouve fortement affectée. ”

Malgré le soutien de l'Etat et de l'ensemble des collectivités, la situation économique de la France s'en trouve fortement affectée. La communauté de communes a mis en place un dispositif adapté à la situation, permettant le maintien d'un fonctionnement satisfaisant des services. Le protocole sanitaire très strict encadre notre quotidien. Outre les contraintes liées au contexte, le coût généré par le nettoyage journalier obligatoire de l'ensemble des locaux utilisés et la perte d'exploitation de nos différentes structures s'élèvent à plus de 150 000 € (montant estimatif établi en octobre, avant la mise en place de la seconde période de confinement).

Cette somme représente un montant non négligeable pour notre collectivité, elle augmentera vraisemblablement sachant que nous ne disposons que d'une lisibilité relative sur l'avenir. Le recours au télétravail pendant le confinement a suscité une prise de conscience. Ce dispositif sera pérennisé courant 2021, sur la base du volontariat dans des conditions à définir hors période de crise.

“ Cette somme représente un montant non négligeable pour notre collectivité, elle augmentera vraisemblablement sachant que nous ne disposons que d'une lisibilité relative sur l'avenir. ”

“ Le renouvellement de l'exécutif en mars dernier et l'augmentation du nombre de conseillers communautaires modifient le visage de notre intercommunalité. ”

Le renouvellement de l'exécutif en mars dernier et l'augmentation du nombre de conseillers communautaires modifient le visage de notre intercommunalité. 36 élus siègent dorénavant à la communauté de communes. Seul candidat à la présidence, je suis très honoré d'avoir été reconduit à ce poste en m'inscrivant dans la poursuite d'un engagement permanent. Les conseils municipaux ont connu également un renouvellement important ; 10 nouveaux maires sur les 15 communes de notre intercommunalité entament leur mandat de premier magistrat.

Après ce profond changement suivi de la période de confinement et des semaines d'été consacrées aux congés, le véritable travail n'a pu s'engager qu'en septembre. Chacun a maintenant bien intégré ses fonctions avec l'appui des directeurs des différents services. De nombreux dossiers s'ouvrent à nous ; certains s'inscrivent dans la continuité des travaux arrêtés en 2019, comme la poursuite de nos équipements d'assainissement, la réfection des bâtiments sportifs, l'aménagement d'itinéraires mode doux complémentaires, l'extension de nos parcs d'activités ou la réalisation de la Voie Bleue des bords de Saône. D'autres, plus nouveaux, seront traités en 2021, dans le domaine de l'environnement, de la transition énergétique, des services sociaux de proximité, de la mutualisation et du développement des équipements sportifs. Notre intercommunalité, au service des communes et de l'ensemble des administrés du territoire, joue pleinement son rôle. Les subventions de l'Etat, de la Région AURA et du Département de l'Ain alimentent le financement de nos projets. Grâce à ces aides précieuses l'aménagement de notre bassin de vie se poursuit.

Même si la conjoncture ne facilite pas toujours les investissements, avec l'appui de mes collègues élus, j'espère néanmoins mettre à profit ce mandat pour maintenir un rythme d'équipement et proposer de nouveaux services aux habitants du Val de Saône. Je reste à l'écoute de tous et vous confirme mon engagement total en souhaitant à chacun d'entre vous une excellente année 2021.

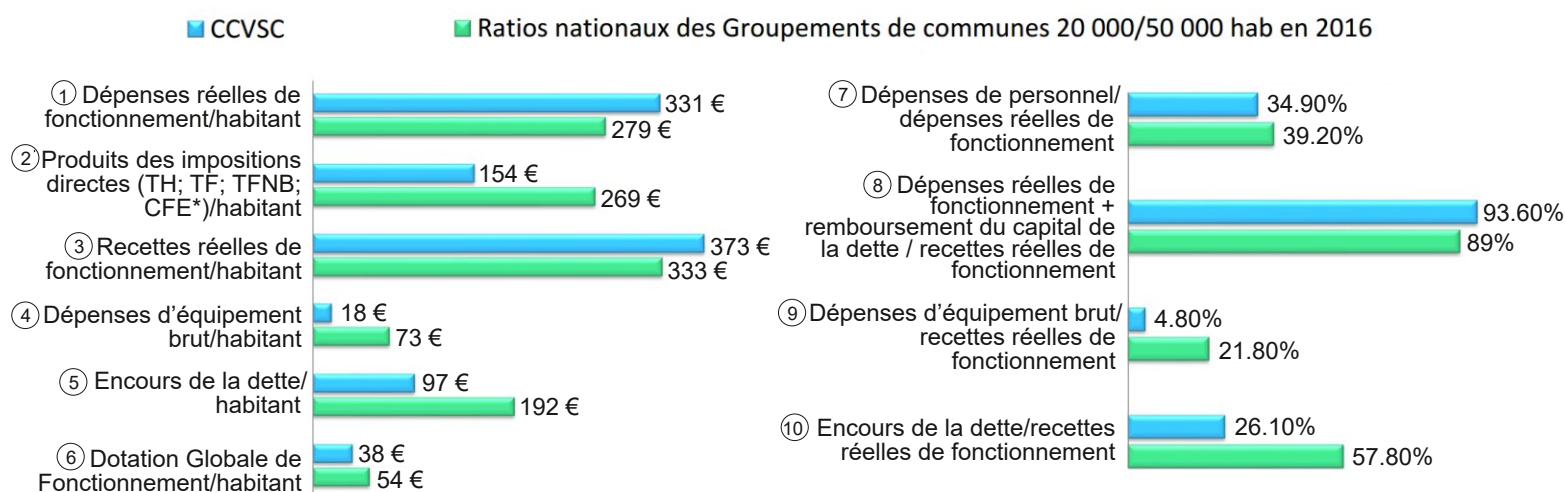
“ Même si la conjoncture ne facilite pas toujours les investissements, avec l'appui de mes collègues élus, j'espère néanmoins mettre à profit ce mandat pour maintenir un rythme d'équipement et proposer de nouveaux services aux habitants du Val de Saône. ”

Jean-Claude DESCHIZEAUX
Président de la CCVSC

Compte administratif 2019

Informations financières – Ratios du Compte administratif Budget principal

Parmi les informations que doivent contenir les comptes administratifs des collectivités de plus de 3 500 habitants, figurent une série de ratios destinés à renseigner élus et citoyens sur la santé financière de la collectivité. Ces ratios sont ici présentés en corrélation avec les ratios moyens nationaux des communautés de communes de 20 000 à 50 000 habitants (source Direction Générale des Collectivités Locales).



* : Taxe Habitation ; Taxe Foncière ; Taxe Foncière Non Bâti ; Cotisation Foncière des Entreprises

Interprétation des ratios :

La CCVSC dépense plus que les autres collectivités (ratio 1) tout en ayant des recettes supérieures (ratio 3). Elle prélève moins d'imposition directe par habitant (ratio 2). Elle dépense moins que les autres au niveau des dépenses d'investissement (ratio 4) et sa dette par habitant est inférieure aux intercommunalités de même strate (ratio 5). Elle perçoit moins de dotation de l'Etat que les autres communautés de communes de 20 000 à 50 000 habitants (ratio 6). Ses dépenses de personnel sont maîtrisées et leur poids reste inférieur à la moyenne (ratio 7). Enfin, la marge d'autofinancement (ratio 8) est supérieure aux autres communautés de communes et le taux d'équipement (ratio 9) est très inférieur, ce qui explique aussi que le taux d'endettement (ratio 10) est nettement inférieur à la moyenne.

Budget Principal 2020

FONCTIONNEMENT : 11 195 029 €

INVESTISSEMENT : 5 410 143 €

Le budget 2020 a été approuvé par délibération du conseil communautaire du 10 mars 2020, avant la crise sanitaire, en tenant compte de l'objectif de limite de l'augmentation globale des dépenses de fonctionnement à +1.5%.

Taux d'imposition

Par délibération du 10 mars 2020, le conseil communautaire a fixé les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 sans modification par rapport aux taux votés en 2017, 2018 et 2019, soit :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : **20.40 %**
- Taxe foncière (bâti) : **0.00 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **1.83 %**

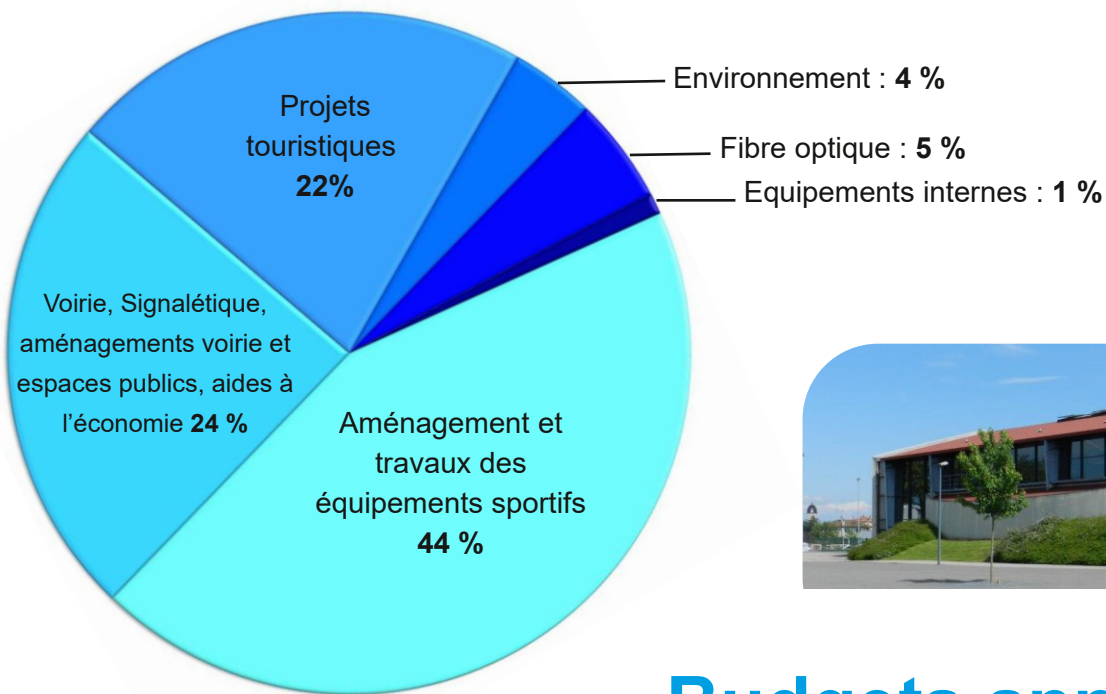
Le taux de la taxe d'habitation qui a été voté en 2019 et qui s'applique en 2020 est de **6.40 %**.

Le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2020 a également été maintenu à **8.6 %** pour la zone « 3 » (Chaleins et Messimy-sur-Saône).

Le produit de la taxe GEMAPI a été arrêté au montant de 119 900€ pour 2020. Ce montant transmis aux services fiscaux, un taux additionnel est calculé pour chacune des taxes directes locales.



ZOOM sur les dépenses d'équipements : 2 596 964 €



Budgets annexes 2020

Assainissement Collectif

FONCTIONNEMENT : 3 767 768 €
 INVESTISSEMENT : 3 208 885 €

Assainissement Non Collectif

FONCTIONNEMENT : 150 924 €
 INVESTISSEMENT : 4 119 €

Parc Actival tranche 2007

(Saint-Didier-sur-Chalaronne)
 FONCTIONNEMENT : 74 823 € en dépenses
 et 497 681 € en recettes
 INVESTISSEMENT : 109 926 €

Parc Actival tranche 2020

(Saint-Didier-sur-Chalaronne)
 FONCTIONNEMENT : 965 711 € en dépenses
 et 1 041 201 € en recettes
 INVESTISSEMENT : 965 701 € en dépenses

Visionis 4

(Guéreins)
 FONCTIONNEMENT : 217 544 €
 en dépenses et 367 017 € en
 recettes
 INVESTISSEMENT : 295 615 €

Visionis 5

(Montmerle-sur-Saône)
 FONCTIONNEMENT : 1 367 115 €
 en dépenses et 2 003 074 € en
 recettes
 INVESTISSEMENT : 2 528 246 €

Visionis 6

(Montceaux)
 FONCTIONNEMENT : 873 298 €
 en dépenses et 1 152 238 € en
 recettes
 INVESTISSEMENT : 898 533 €

Gîte de groupe

FONCTIONNEMENT : 204 972 €
 INVESTISSEMENT : 86 707 €

Office de Tourisme

FONCTIONNEMENT : 135 933 €
 INVESTISSEMENT : 216 294 €
 (comprenant les travaux d'aménagement du nouvel
 Office de Tourisme à Guéreins)

Atelier Relais DPI

(Chaleins)
 FONCTIONNEMENT : 272 378 €
 INVESTISSEMENT : 220 427 €

Atelier Relais Menuiserie

(Chaleins)
 FONCTIONNEMENT : 68 936 € en dépenses et
 69 421 € en recettes
 INVESTISSEMENT : 45 778 € en dépenses et
 50 588 € en recettes

COVID19 - La Communauté de Communes face à la crise sanitaire

Dès le début du confinement, l'intercommunalité s'est mobilisée pour assurer la continuité de ses services, apporter soutien et sécurité à ses agents, aux habitants et aux acteurs économiques locaux.

À la fin du confinement, la CCVSC s'est impliquée dans la reprise progressive d'activité en ouvrant les structures au maximum autorisé afin d'apporter aide et service au plus grand nombre, dans le respect du protocole sanitaire et des mesures barrières. Un Plan de Continuité des Services (PCS) et un Plan de Reprise d'Activités (PRA) prévoyant les



nouveaux besoins organisationnels ont été mis en place, modifiés au fil des nouvelles mesures règlementaires et consultables par le public sur le site internet www.ccvsc01.org.

Toutes les structures fermées pendant le confinement sont restées joignables grâce aux agents placés, pour la majorité, en situation de télétravail et qui ont pu poursuivre leur mobilisation afin d'assurer le maintien des services et la préparation de la sortie du confinement.

ZOOM sur les mesures essentielles...

Les aides aux entreprises :

Au-delà du travail de veille effectué auprès des entreprises des parcs d'activités, la CCVSC s'est engagée à travers un soutien matériel et financier :

- Co-financement avec le Département de l'Ain de 5000 masques « grand public » lavables et réutilisables. En partenariat avec les communes, un masque par salarié a été distribué à chaque entreprise du territoire.
- Abondement du FONDS REGION UNIE en partenariat avec la Banque des Territoires et la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 62 802 € en soutien aux acteurs économiques du Tourisme (Hôtellerie - Restauration) et aux Microentreprises & Associations de son territoire, touchés par les conséquences de la crise sanitaire.
- Instauration d'un dégrèvement exceptionnel de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.



Service Petite enfance (Multi accueil VisioCrèche, Micro crèche "Ma P'tite Maison" et Relais Assistants Maternels VisioRelais / Saône Relais) : les structures d'accueil du jeune enfant ont été ouvertes dès la sortie du confinement dans le respect des capacités maximales et selon le protocole sanitaire. Les animatrices des Relais Assistants Maternels ont poursuivi le travail d'accompagnement des assistants maternels et des parents employeurs à distance.

L'Accueil de loisirs Visiomômes a rouvert aux vacances de printemps d'abord pour les enfants des personnels prioritaires à la gestion de la crise (accueil gratuit), puis pour tous (avec une priorité accordée aux enfants des ces mêmes personnels).

Les Gîtes de la Calonne à Guéreins ont proposé un accueil gratuit du personnel soignant pendant la période de confinement. 2 personnels de santé ont été hébergés.

Les services dont la gestion est confiée à des partenaires (Assainissement Collectif / SUEZ, Ramassage des ordures ménagères / SMIDOM Veyle Saône, Eau potable / SIEP Bresse Dombes Saône) ont maintenu leur activité. Les **déchetteries** gérées par le SMIDOM Veyle Saône sont restées ouvertes à destination des entreprises et pour les déchets verts, afin d'éviter les incidents liés à l'écobuage et aux dépôts sauvages, puis ont été ouvertes progressivement au grand public.

Le Service de Portage de repas à domicile pour la partie nord du territoire a été maintenu. Equipés d'un matériel de protection adapté, les 2 agents ont fortement été mobilisés pour assurer la continuité de ce service essentiel et prioritaire. Une prime a été accordée à chaque agent du service afin de valoriser leur engagement auprès des bénéficiaires durant toute la période du confinement.

Impact sur les budgets 2020...

L'achat de matériel sanitaire (masques, gel, protections...) et l'augmentation des frais de nettoyage pour les équipements sportifs s'élèvent à environ 44 500€.

La perte de recettes pour les services communautaires (Petite enfance, Enfance, Equipements sportifs, Gîtes de la Calonne, Contrôles d'assainissement non collectif...) est évaluée à **110 000€**

L'extension du parc d'entreprises Visionis à Montmerle-sur-Saône terminée !

Les travaux d'aménagement du parc d'activités Visionis 5 sont en cours de finition :

Avec une superficie de 33 hectares le site comporte 12 lots et est desservi par une nouvelle voie qui relie la Rue de l'Industrie à Montmerle-sur-Saône et la rue de l'Industrie à Guéreins.

Ce parc d'activités est destiné à accueillir des entreprises artisanales ou de bureau.

1 lot a été vendu, 4 entreprises ont réservé des lots, 7 lots viabilisés d'une superficie de 1 680 m² à 3 600 m² sont encore disponibles.

Investissez ici !

- Prix au m² : 45€ H.T
- Fiscalité attractive avec un taux de cotisation foncière des entreprises à 20, 40 %

Vous souhaitez installer votre entreprise en Val de Saône Centre ?
Contactez l'agent de développement économique au 04 74 06 40 53 ou par mail économie@ccvsc01.org



3 nouveaux projets d'aménagement des parcs d'entreprises :

La Communauté de Communes Val de Saône Centre poursuit son effort pour renforcer sa capacité d'accueil des entreprises sur le territoire et favoriser l'emploi local. 3 nouveaux projets, dont le coût prévisionnel total représente 671 000€ HT, sont en cours...

Aménagement du Parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne :

6 900 m² comprenant 3 ou 4 lots seront aménagés sur ce parc afin d'offrir de nouvelles perspectives aux entreprises à vocation artisanale, industrielle ou de bureau. La réalisation de cet aménagement est envisagée pour le 4^{ème} trimestre 2021.

Extension SUD du Parc d'activités Visionis 6 à Montceaux :

L'aménagement d'une superficie de 3170 m² offrira un nouvel espace aux entreprises à vocation industrielle, artisanale ou de bureau. Composée de deux lots, cette extension sera disponible pour accueillir de nouvelles entreprises à compter du 4^{ème} trimestre 2021.

Extension du Parc d'activités Visionis à Guéreins :

Le projet s'étend sur une surface d'environ 3 600 m² au lieu-dit Rivollay à Guéreins dédiée aux entreprises à vocation artisanale, industrielle ou de bureau. La desserte se fera par une voie interne raccordée au parc d'entreprises existant. Le démarrage des travaux d'aménagement est envisagé au cours du 3^{ème} trimestre 2021.



© Renaud Dumay

Retour en image

Mercredi 30 septembre - Visite des parcs d'entreprises par les membres de la commission Economie et Voirie avec l'agent en charge du développement économique.
Future extension Visionis à Guéreins

Le saviez-vous ?

Au fur et à mesure des agrandissements, le parc Visionis initial a pris de l'ampleur ! Plusieurs zones, ont donc été créées au fil des ans aux alentours, réparties sur les différentes communes. C'est pourquoi vous entendez parler de « Visionis 1 », « Visionis 4 »... Pour gagner en cohérence, on ne parlera bientôt plus que de « Visionis Guéreins », de « Visionis Montmerle » et de « Visionis Montceaux ».

Une aide financière en faveur du commerce, des services et de l'artisanat de proximité !

La communauté de communes Val de Saône Centre a mis en place une aide financière aux entreprises du territoire de moins de 50 salariés (hors galeries, zones commerciales, zones artisanales et industrielles de périphérie), désirant rénover ou installer leur point de vente.

La subvention de la communauté de communes varie entre 1 500 € et 7 500 €, dans la limite de 15 % des dépenses éligibles.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes peut apporter un financement complémentaire dans la limite de 20% des dépenses éligibles.

Investissements éligibles : création ou rénovation de vitrines et de surfaces de vente (accessibilité, façade, éclairage, enseigne, décoration, aménagement intérieur...), équipements de sécurité (caméra, rideau de fermeture...), économies d'énergie (isolation, éclairage, chauffage...), matériels (neufs ou d'occasion), matériels liés au numérique.

Pour plus d'informations ou pour vérifier votre éligibilité, contactez l'agent de développement économique au 04 74 06 40 53 ou économie@ccvsc01.org

En **2019** : 3 artisans-commerçants du territoire ont bénéficié de ces aides.



BOUCHERIE BROYER
Saint-Didier-sur-Chalaronne



TANGUY ARTISAN COIFFEUR
Guéreins



RESTAURANT CÔTÉ SAÔNE RIVE GAUCHE
Thoissey

En **2020** : 5 demandes ont été adressées au service Développement économique et sont en cours d'instruction.

À SAVOIR !

Aide au financement de projets pour les associations et les entreprises du territoire

Vous avez un projet **d'innovation en milieu rural** en lien avec l'économie, l'agriculture, les circuits et la consommation de produits locaux, la préservation de l'environnement ou le développement de l'offre touristique ? Le **programme européen LEADER** peut vous aider à le financer. Vous pouvez contacter :



- Agathe DESFORET - leader@ccdombes.fr - 04 74 61 96 87
- Laetitia DUCROZET - territoire@ccdombes.fr - 04 74 61 93 03

Plus d'informations sur le site internet www.ccdombes.fr/entreprendre/

Bienvenue dans votre nouvel Office de tourisme !

Depuis fin septembre, l'office de tourisme accueille ses visiteurs dans un bâtiment flambant neuf accolé aux Gîtes de la Calonne, autre structure touristique gérée par l'intercommunalité. L'ouverture de ce nouvel espace, avec un retard de 3 mois lié à la crise de la Covid19, marque la fin du processus de regroupement des antennes de Montmerle et de Thoisyse démarré en début d'année.

Dans un décor chaleureux, marqué par le bois, vous pourrez retrouver nos plans de territoire, récupérer la liste de nos hébergeurs et solliciter le personnel pour être au courant de toute l'actualité de la vie locale !



Profitant d'une situation géographique intéressante, le long de la Route Départementale 933 à Guéreins, l'office sera facilement visible des touristes. Les pratiques touristiques évoluent et se tournent vers le digital au détriment de l'accueil physique, l'Office de tourisme mise sur son site Internet pour conserver et même faciliter la diffusion d'informations auprès du public. La rubrique « Agenda » est plus claire et plus complète en permettant de rechercher avec précision les événements de la journée ou du week-end. Un "tchat" a été mis en place depuis l'été sur le site Internet pour gagner en rapidité de réponse et offrir un accueil numérique. Pour l'anecdote, à peine installé depuis 20mn que le premier contact sollicitait une info via ce nouvel outil !

Mais les améliorations ne s'arrêtent pas là : les membres du Conseil d'exploitation de l'Office, emmenés par son président Dominique Martin (propriétaire du Moulin Crozet à Montceaux), réfléchissent aux possibilités d'installer en 2021 dans les bourgs de Montmerle et de Thoisyse des bornes interactives, qui, couplées à des espaces de distribution de brochures, pourraient devenir des succursales de l'Office, accessibles à tous et pour tous.



Office de tourisme Val de Saône Centre
557 rue du Centre
01090 Guéreins
Horaires inchangés : du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
(fermeture jeudi matin)
Contacts : 04 74 67 20 68
tourisme-ot1@ccvsc01.org

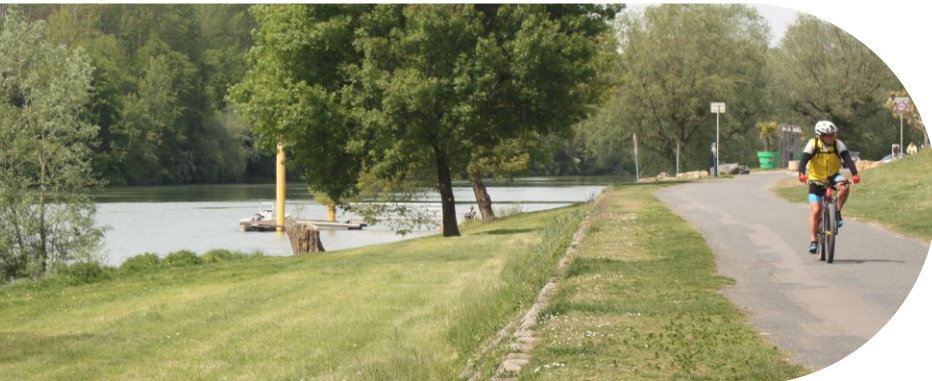
Véloroute V50, le chemin de halage bientôt aménagé

Future colonne vertébrale du Tourisme sur notre territoire, la véloroute qui va être réalisée sur le chemin de halage, prend forme, pour le moment sur le papier. Pour rappel, ce projet consiste à relier via une piste cyclable le Luxembourg jusqu'à la Confluence entre la Saône et le Rhône à Lyon. Un itinéraire de près de 700 km pour cette Voie Bleue (son intitulé officiel) et un projet structurant pour notre communauté de communes, engagée dans ce chantier national avec une trentaine d'autres collectivités.

L'année 2020 a permis à la communauté de communes de travailler avec un assistant à maîtrise d'ouvrage pour définir l'ensemble des travaux et des aménagements sur nos 25 km de chemin. Plusieurs réunions avec les acteurs concernés au premier plan (riverains, associations de pêche et de chasse, agriculteurs) ont été organisées pendant l'été afin de prendre en compte les usages et les remarques de ceux qui sont les premiers utilisateurs du chemin.

Les prochains mois seront mis à profit pour peaufiner notre copie et obtenir les autorisations nécessaires (hiver 2021), lancer les procédures administratives pour la maîtrise d'œuvre et enfin recruter les entreprises qui interviendront sur le chemin (printemps 2021).

Le début des travaux devrait intervenir au cours du second semestre 2021 !



Ça coûte combien une véloroute ?

Les élus ont validé à l'automne le budget prévisionnel de l'opération pour les 25 km de notre territoire, qui s'élèverait au maximum à 2 940 000 €. Une dépense très importante, pour laquelle des subventions sont sollicitées auprès de l'Europe d'abord, avec le fonds FEDER et de l'État, avec son aide à l'investissement territorial, auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de l'Ain dans le cadre de leurs aides aux plans Vélo. Montant prévisionnel des subventions : 80%

Crise sanitaire, un impact fort sur le Tourisme

La crise de la Covid 19 impacte depuis mars et encore aujourd'hui, plusieurs pans entiers de l'économie, dont le Tourisme. Le confinement d'abord, puis la chute de la fréquentation touristique étrangère ensuite, ont grandement fragilisé notamment restaurateurs, hébergeurs et professionnels de l'événementiel.

Pour notre collectivité, pendant le confinement l'Office de tourisme s'est fait le relais des annonces et des aides financières mises en place auprès des prestataires locaux par l'État et la Région. À sa réouverture en juin, la fréquentation de l'Office a été, encore plus que d'habitude, concentrée sur une clientèle régionale et nationale. Pour les Gîtes de la Calonne, spécialisés dans l'accueil des grands groupes, les annulations se sont hélas enchaînées, avec à la clé un manque à gagner important en recette.

L'autre conséquence financière de la crise à notre échelle est la forte baisse de la collecte de la taxe de séjour, qui impactera pour partie le budget 2021.

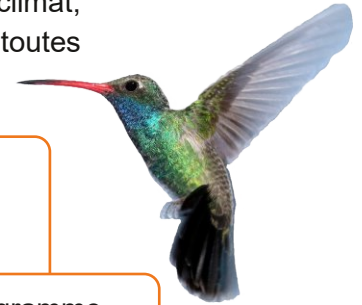
Heureusement, les animations de l'été et des journées européennes du patrimoine, certes moins nombreuses, limitées en nombre de participants maximum, et encadrées par l'application stricte des gestes barrières, ont été malgré tout de beaux succès. Que soient ici remerciés l'ensemble des partenaires, notamment associatifs, qui ont œuvré pour faire vivre notre territoire dans ces circonstances si exceptionnelles.



Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Un territoire engagé dans un projet de développement durable

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la CCVSC s'est engagée depuis janvier 2018 dans un travail de planification d'actions en faveur du climat, de l'air et de l'énergie. L'élaboration du Plan Climat s'est déroulée en plusieurs phases, toutes validées par le conseil communautaire.



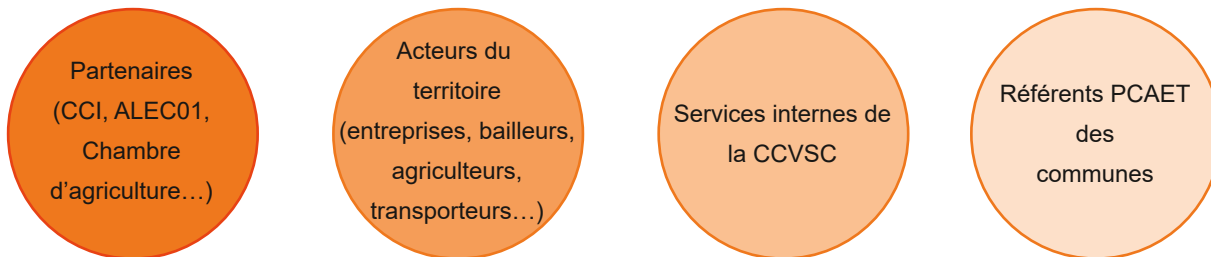
À VOUS de participer...

Le projet de PCAET a été soumis à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional.

Prochaine étape de la procédure de validation : une consultation électronique du public sera lancée en janvier 2021 pour une durée minimale de 30 jours. Vous pourrez donner votre avis sur une plateforme numérique participative qui sera accessible sur le site internet www.ccvsc01.org (rubrique ENVIRONNEMENT/PCAET).

Une stratégie territoriale concertée

Pour définir la stratégie territoriale les élus ont consulté plusieurs acteurs.

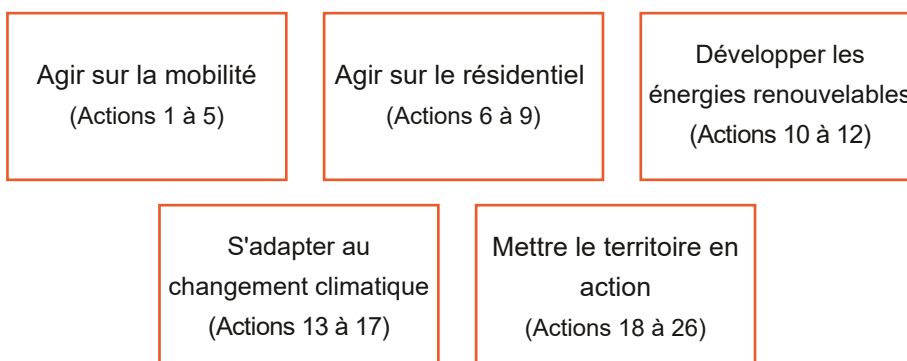


Cette concertation a pris notamment la forme d'ateliers de travail ou de visites de projets en lien avec la transition énergétique. À partir des résultats du diagnostic territorial, tous les secteurs ont été étudiés afin de définir des objectifs à l'horizon 2030 pour le territoire, en tenant compte des actions nationales existantes ou à venir, et en répondant à deux grandes orientations :

- la diminution de la consommation énergétique
- l'augmentation de la production d'énergie renouvelable

Un plan climat pour agir ensemble

Le projet de plan d'actions 2021-2026 s'articule autour de 5 grands thèmes et comporte 26 actions qui concernent tous les acteurs du territoire : les collectivités, les associations, les entreprises, les habitants...



Vous souhaitez en savoir plus sur les actions retenues ?
RDV sur le site internet
www.ccvsc01.org
rubrique Environnement / PCAET

VAL DE SAÔNE RENOV+

Le service d'accompagnement de la rénovation énergétique

Des conseils gratuits ou un accompagnement personnalisé pour le projet de rénovation énergétique de votre logement, que vous soyez propriétaire, occupant ou bailleur

La CCVSC propose un nouveau service d'accompagnement à la rénovation énergétique dont elle a confié l'animation à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC01). Les conseillers sont là pour répondre à vos questions, vous conseiller et vous accompagner lors de permanences téléphoniques ou physiques sur rendez-vous au siège de la communauté de communes.

Deux niveaux d'accompagnement sont possibles :

- Vous pouvez bénéficier d'un contact gratuit, de 1er niveau, avec un conseiller qui vous apportera des préconisations techniques et financières sur votre projet
- Si vous décidez de poursuivre, vous pouvez disposer d'un accompagnement plus complet porté par le dispositif VAL DE SAONE RENOV +, moyennant une participation financière de 150€. Les conseillers vous proposeront un programme « sur-mesure » pour votre projet de rénovation énergétique (visite sur site, mise en relation avec des entreprises spécialisées et aide à l'analyse des devis, conseil au montage des dossiers d'aides financières...)



Le service public de la rénovation énergétique



Participation de la CCSVC au financement du service : 33 151 €, correspondant à 220 conseils de premier niveau et 20 dossiers accompagnés.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez un conseiller au 04 74 45 12 40 ou par e-mail : info@alec01.fr ou sur le site web www.alec01.fr / rubrique contact

Challenge Mobilité 2020

Mardi 22 septembre 2020, a eu lieu le 10ème Challenge Mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La CCVSC était partenaire de cet événement dont l'objectif était de permettre aux établissements d'inciter les salariés à se rendre au travail autrement qu'en voiture individuelle (à pied ou à vélo, en utilisant les transports en commun, en covoiturage...).

La CCVSC a mobilisé les entreprises des parcs d'entreprises du territoire et a organisé avec ALEC01 une animation sur le Parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne afin de promouvoir le covoiturage et l'application Mov'ici mise en place par la Région.

Les agents de la communauté de communes ont eux aussi testé une mobilité alternative. Sur le site Visiosport, 13 agents ont sur la journée parcouru quelques 50 km à pied ou à vélo et évité 100 km en véhicule individuel grâce au covoiturage.



Tout savoir sur la plateforme de covoiturage MOV'ICI :

<https://movici.auvergnerrhonealpes.fr>

Retrouvez la carte des liaisons mode doux

réalisées par la communauté de communes sur le site www.ccvsc01.org



Tour d'horizon des activités de ce pôle tourné vers les publics et qui comprend les structures enfance, les équipements sportifs et sociaux...

Réhabilitation du gymnase et du centre sportif à Saint-Didier-sur-Chalaronne :

Les toutes premières interventions ont commencé au printemps 2020 sur la toiture du centre sportif communautaire (côté tennis) avec une reprise des éléments d'étanchéité et d'ancrage de la toile tendue.

Un déshydrateur a également été installé afin de stopper les soucis de condensation sur les courts.

Covid-19 oblige, les travaux qui devaient être réalisés à l'été 2020 sur les deux équipements sportifs, notamment la mise en conformité accessibilité, sont repoussés mais ils auront bien lieu !

Côté centre sportif, le bardage sera entièrement changé avec la mise en place d'un isolant supplémentaire, des éléments intérieurs (cloisons, portes) seront remplacés et la toiture en bac acier (coté foot) sera changée après adduction d'isolants complémentaires. Les deux clubs-house bénéficieront également d'une nouvelle banque d'accueil-bar plus ergonomique et d'une signalétique renouvelée.

Au gymnase, l'étanchéité murs et plafonds va également être reprise grâce au remplacement des verrières au faîtage de la grande salle, à la réfection du toit-terrasse du hall d'accueil mais aussi à la réparation de l'immense baie vitrée de la façade nord. Des portes d'accès au gymnase et menuiseries intérieures vont également être changées tout comme l'espace d'accueil-bar qui sera entièrement repensé. La plomberie et l'électricité seront aussi mises à niveau, le sol sportif de la grande salle sera complètement changé et une plate-forme élévatrice sera installée pour l'accès aux gradins des personnes à mobilité réduite.

L'embellissement sera finalisé avec de nouvelles peintures et une signalétique adaptée afin que ce lieu de vie sportif retrouve ses couleurs d'origine tout en améliorant le confort et l'accessibilité des usagers !



COÛTS DES TRAVAUX

Montant prévisionnel de l'opération : 839 879 € HT

Subventions notifiées:

- DETR : 112 300 €
- Département de l'Ain : 206 263 €
- Région AURA : 144 200 €



Déshydrateur du centre sportif

Réorganisation interne au sein de la Petite Enfance :

La direction du Service Petite Enfance est désormais confiée depuis le 1er janvier 2020 à Nathalie AURRAND-LIONS qui en plus d'être directrice de VisioCrèche, le multi-accueil de 42 places situé à Montceaux, assure la supervision des trois autres structures :

- VisioRelais animé par Elisabeth VENTURA suite au départ en retraite de Sabine CHAINE
- SaôneRelais animé par Julie BADEL, une nouvelle éducatrice de jeunes enfants qui a rejoint le service le 1er janvier 2020, en remplacement d'Elisabeth VENTURA
- Ma P'tite Maison, la micro-crèche de St Etienne-sur-Chalaronne dirigée également par Elisabeth VENTURA.



Cette nouvelle organisation permet une offre de services complète et cohérente aux familles et aux assistants maternels du territoire. Les projets communs sont nombreux (visite d'une ferme pédagogique, valises thématiques à emprunter...).

Un véhicule électrique pour le portage de repas :



Depuis le 28 février 2020, le nouveau véhicule électrique isotherme du service de portage de repas à domicile auprès de nos aînés ou personnes en situation de handicap est en service sur la partie nord du territoire de la Communauté de Communes.

14 entreprises partenaires ou implantées sur les 15 communes du territoire ont « loué » des encarts publicitaires permettant ainsi de financer quasi intégralement la mise à disposition du véhicule.

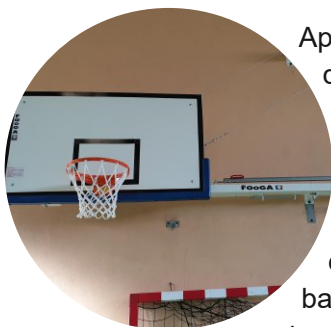
Compte tenu de la vétusté du second véhicule du service, le conseil communautaire a décidé de renouveler l'opération pour le remplacer.

Au-delà de la diminution de l'empreinte carbone, ce type de véhicule électrique présente un intérêt financier : environ **850€/an** d'économie en termes de consommation énergétique et des coûts de maintenance beaucoup moins élevés.

Gymnase à Thoissey : Poursuite des investissements

Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2019, le gymnase à Thoissey est de compétence communautaire.



Après le remplacement l'année dernière des portes, de matériels de sport à destination des écoles et la mise en conformité sécurité électrique et incendie, les élus ont fait le choix de changer les buts de basket rabattables, équipement majeur pour la pratique sportive.

Coût : 7 930 € TTC

Un nouveau gardien logé au complexe Visosport :

Jérémie SAINT-MARTIN a pris ses fonctions début janvier 2020.

Accompagné de sa famille, il s'est installé dans le logement de fonction refait à neuf pour l'occasion et œuvre désormais pour assurer ses nombreuses missions d'accueil, d'entretien et administratives au sein du Pôle Cadre de Vie. Ayant travaillé au préalable dans un grand complexe sportif d'un lycée en Savoie, les centaines d'utilisateurs de tout âge qui côtoient tous les espaces sportifs de Visosport lui sont familiers. Sa discrétion et son engagement sont déjà salués par tous et son aide est particulièrement précieuse en cette période sanitaire particulière. Il a également contribué, grâce à ses compétences informatiques, à la mise en place de nouveaux outils de communication avec les associations, notamment par le biais d'agendas en ligne.



Une rentrée scolaire et associative sur fond de crise :

Le conseil communautaire a délibéré mardi 25 août sur les conditions d'ouverture des équipements sportifs gérés par la CCVSC.

4 réunions successives (Covid-19 oblige), ont été organisées pour présenter les décisions prises aux enseignants du 1er et 2nd degrés et aux dirigeants et/ou éducateurs sportifs des associations.

L'ouverture de tous les équipements sportifs a été autorisée pour les entraînements à compter du 1er septembre 2020 (avec sens de circulation limitant les croisements et le brassage des élèves et adhérents).

En revanche, sur la base des décrets et protocoles sanitaires gouvernementaux et des recommandations du Haut-Conseil de la Santé Publique, les accès des utilisateurs aux vestiaires, douches, gradins et espaces de convivialité (buvette) ainsi que les compétitions sportives, tournois ou matchs amicaux (sauf entre adhérents d'une même association) n'ont pas été autorisés.

En outre, les accès aux gymnases et terrains extérieurs de football sont interdits au public et parents accompagnateurs.

Les équipements sportifs accueillent quotidiennement des scolaires (écoliers ou collégiens) et les obligations en matière de nettoyage et de gestion des flux d'utilisateurs engagent très fortement la collectivité financièrement et dans son organisation.

Au cours des débats ayant entraîné une prise de décision prudente dans un premier temps, c'est bien la préservation de la santé des sportifs qui a été prise en compte en espérant une évolution positive de la situation sanitaire au niveau national comme local.

Des travaux nécessaires

Voilà une compétence intercommunale importante au quotidien tant pour l'Environnement que pour les usagers ! L'assainissement, individuel ou collectif, est au cœur de nombreuses opérations de travaux, achevées ou en cours. Petite présentation des projets phares...

Création d'une unité de chaulage des boues à la station d'épuration de Lurcy :

Les travaux de mise en service d'une unité de chaulage des boues à la STEP de Lurcy se sont achevés en début d'année 2020. Ces investissements et travaux ont été réalisés par notre délégataire (SUEZ Eau France) en charge de la gestion du service d'assainissement collectif dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public (DSP) mis en place au 1er novembre 2017. Ce procédé d'hygiénisation des boues, qui concourt à faire baisser le taux de cuivre, permet aujourd'hui de les valoriser par épandage agricole sur des parcelles mises à disposition par des agriculteurs (auparavant, les boues partaient en incinération ou au compostage).



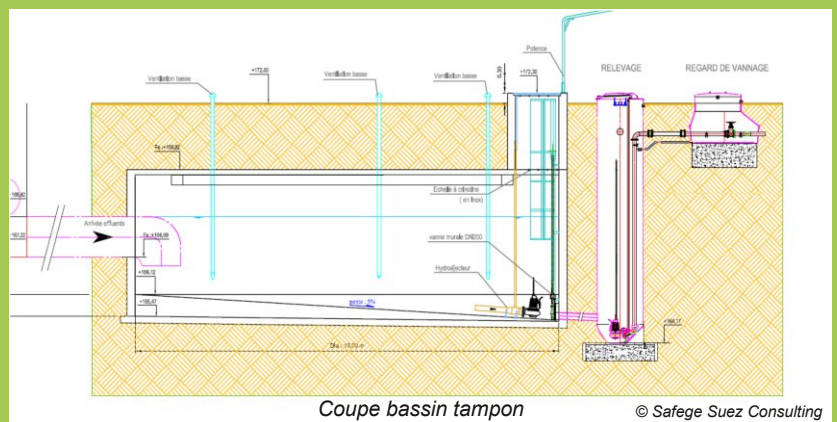
Construction d'un bassin de stockage-restitution à Montmerle-sur-Saône :

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement élaboré en 2016* sur la partie sud du territoire, de gros investissements ont été actés afin de limiter les déversements d'eaux usées en milieu naturel.

Parmi ces investissements, la construction d'un bassin de stockage-restitution des eaux usées de 300 m³ sur le parking du mini-golf à Montmerle-sur-Saône a été retenue.

L'objectif de cet ouvrage est de stocker les effluents (mélange d'eaux usées – eaux pluviales en provenance des réseaux unitaires) lors de pluies importantes, de restituer cette quantité d'eau dans le réseau d'eaux usées en aval une fois l'épisode climatique fini, et ainsi, éviter des déversements d'eaux usées dans la Saône.

* programme d'actions de création et rénovation des installations du réseau collectif d'assainissement des eaux usées sur plusieurs années.



Coupe bassin tampon

© Safege Suez Consulting

La date de démarrage des travaux n'est pas fixée à ce jour car la collectivité est dans l'attente de l'autorisation de la Police de l'Eau (DREAL). La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois (préparation du chantier et exécution des travaux).

COÛT DE L'OPÉRATION :

Montant prévisionnel de l'opération :
1 480 012 € HT

Subvention notifiée :
- Département de l'Ain : 84 960 €
Subvention prévisionnelle :
- Agence de l'Eau : 273 050 €
Subvention sollicitée :
- DETR : 740 006 €

Première opération de curage pour les filtres plantés de roseaux à Peyzieux-sur-Saône, Francheleins et Garnerans :



Filtre planté de roseaux à Garnerans - Système naturel de traitement des eaux usées domestiques dont le curage est à prévoir en moyenne tous les 10 à 15 ans en fonction du taux d'accumulation des boues.

Il était prévu de curer cet été les boues accumulées sur ces 3 filtres plantés de roseaux depuis leur mise en service et de les valoriser par épandage agricole grâce à la mise à disposition par des agriculteurs de terrains situés à proximité des ouvrages.

Depuis le printemps 2020, l'épandage de boues de ce type (non hygiénisées) est interdit en raison du risque de présence du virus COVID-19 dans les boues. Si l'interdiction n'est pas levée d'ici la fin de l'année, une solution alternative d'évacuation/valorisation (comme le compostage) devra être trouvée.

Réhabilitation des dispositifs d'ANC :

Le Département de l'Ain lance un nouveau programme d'aides pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif. La communauté de communes s'engage à ses côtés en accompagnant les propriétaires volontaires dans la recherche de financements externes pour réaliser ces travaux. Aide financière du Département de l'Ain : 20% sur le montant Hors Taxe des travaux avec un coût plafond à **10 000 € HT** par installation réhabilitée (soit une aide au maximum de 2000 €).

Pour toute information, vous pouvez contacter l'agent en charge de l'ANC au 04 74 02 42 15
ou
assainissement@ccvsc01.org

Un nouveau conseil

Les élus communautaires issus des élections du 15 mars 2020 se sont réunis pour la première fois le **8 Juin 2020** (exceptionnellement en salle polyvalente de Montceaux). Ils constituent l'**assemblée délibérante**, composée de 36 membres titulaires (et 1 délégué suppléant), élus pour 6 ans, représentant les 15 communes de l'intercommunalité selon la répartition par arrêté préfectoral du 27/09/2019. Lors de cette première séance, ils ont élu les membres du bureau : le Président, les 8 Vice-présidents et 8 autres membres. Ainsi, tous les maires siègent au Bureau. Le Président et les 8 Vice-présidents ont chacun en charge une commission thématique de travail qui examine les affaires qui lui sont soumises avant leur présentation au conseil, émet des avis et formule des propositions.

● Les membres du bureau :

 <p>DESCHIZEAUX Jean-Claude Président FINANCES</p>	 <p>THIVOLLE Marie-Monique 1ère Vice-présidente AMÉNAGEMENT</p>	 <p>VARVIER Serge 2ème Vice-président ASSAINISSEMENT</p>	 <p>TURREL Anne 3ème Vice-présidente TOURISME</p>	 <p>DUMAY Renaud 4ème Vice-président ECONOMIE et VOIRIE</p>	 <p>BISIGNANO Nathalie 5ème Vice-présidente SOCIAL et VIE SPORTIVE</p>	 <p>LUX Jean-Michel 6ème Vice-président ENVIRONNEMENT</p>
 <p>SAUJOT Denis 8ème Vice-président MUTUALISATION et SERVICES DE PROXIMITÉ</p>	 <p>CALAS Franck Membre du bureau</p>	 <p>CLEYET-MARREL Claude Membre du bureau</p>	 <p>LABALME Richard Membre du bureau</p>	 <p>MICHAL Thierry Membre du bureau</p>	 <p>MOLINES Lucien Membre du bureau</p>	
 <p>CHAMPION Jean-Pierre 7ème Vice-président BATIMENTS et ESPACES EXTERIEURS</p>	 <p>REIGNIER Alain Membre du bureau</p>	 <p>PROST Philippe Membre du bureau</p>	 <p>VIOT Dominique Membre du bureau</p>			

● Tous vos élus :

CHALEINS MOLINES Lucien SALVETTI Catherine	LURCY BISIGNANO Nathalie ECKERT Pierre (suppléant)
FRANCHELEINS LUX Jean-Michel MOUCHETTE Sabrina	MESSIMY-SUR-SAONE MICHAL Thierry GIMARET Fabienne
GARNERANS VIOT Dominique MORSLI Marianne	MOGNENEINS CALAS Franck CHAMPION Jean-Pierre
GENOUILLEUX REIGNIER Alain HELIN Isabelle	MONTCEAUX DESCHIZEAUX Jean Claude CHMARA Patricia
GUEREINS CLEYET-MARREL Claude SEVES Thierry	MONTMERLE-SUR-SAONE PROST Philippe SAUJOT Denis
ILLIAT LABALME Richard VERCHERAT Marie-Jeanne	ALBAN Bernard FAUVETTE Carole LAMBERT Sonia MONCHAUX Mélanie



PEYZIEUX-SUR-SAONE

THIVOLLE Marie-Monique
COTTEY Romain

ST-DIDIER-SUR-CHALARONNE

DUMAY Renaud
GUTIERREZ Catherine
PEIGNÉ Benoît

PEZZOTTA Magalie

ST-ETIENNE-SUR-CHALARONNE

VARVIER Serge
CHAMBAUD Mylène

THOISSEY

TURREL Anne
FERRE Paul
VOISIN Maurice

Retrouvez les informations sur le fonctionnement des instances de la communauté de communes sur www.ccvsc01.org